

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL APRES LA SORTIE DE MATERNITE AU C H BETHUNE

**Chantal Vanbremeersch, puéricultrice, consultante en lactation IBCLC
Maternité du CH de Béthune (62)**

Résumé

Perplexes : c'est ce que nous sommes toutes au moment de la sortie de la maternité ! Les jeunes mères sont très heureuses de rentrer à la maison avec leur bébé mais sont aussi un peu inquiètes par rapport à leur allaitement. « Pourvu que tout se passe bien ! » Et moi, puéricultrice, future consultante en lactation, je les vois partir de la maternité : celles que j'ai encouragées, accompagnées, parfois aidées. Et je m'aperçois qu'elles ont encore des attentes et des questions, ce qui me frustre quelque peu. Alors, j'ai voulu leur proposer de revenir mensuellement à la maternité pour un « rendez-vous allaitement maternel ». Ceci est le sujet de l'étude que j'ai réalisée entre décembre 2009 et mai 2010 au Centre Hospitalier de Béthune. L'objectif est de montrer que les femmes qui allaitent ont envie et besoin de se retrouver et que ces rencontres peuvent les aider à poursuivre, voire à prolonger leur allaitement.

Contexte

La maternité du CH de Béthune est de type II et a accueilli 1105 naissances en 2009.

Les futures mères ont différentes occasions de se rencontrer dans le service de maternité : en anténatal, lors des cours de préparation à la naissance puis après l'accouchement, dans le service, au groupe de paroles organisé par l'équipe de pédopsychiatrie, à la réunion d'information de sortie...



Elles racontent leur accouchement, parlent de leur bébé et de l'allaitement. Les mères apprécient ces moments car elles échangent avis et conseils. Elles ont en commun un sujet très personnel et se comprennent, se soutiennent. Convaincue de l'importance de ces échanges, j'ai désiré offrir aux femmes qui allaitent la possibilité de se retrouver régulièrement, dans l'établissement où elles ont accouché afin de poursuivre ce soutien, cet accompagnement, et de les aider à trouver des réponses, des solutions pour pérenniser leur allaitement.

Méthodologie

Entre décembre 2009 et mai 2010, une réunion mensuelle de deux heures, au sein de l'établissement, a été proposée aux mères qui allaitent, qu'elles soient hospitalisées dans le service ou déjà retournées à leur domicile. Elles pouvaient venir accompagnées. À l'issue de chaque réunion, un questionnaire leur a été distribué. Il avait pour but d'évaluer ce que la réunion leur a apporté (échanges, soutien, réponses aux questions). Une petite collation a été prévue pour favoriser une ambiance conviviale.

Évaluation

Suite à l'intervention de certaines collègues, dès la deuxième réunion, il a été proposé aux futures mères qui souhaitent allaiter ou qui s'interrogeaient sur l'allaitement, de participer à l'échange.

Les accompagnants étaient des pères ou futurs pères mais en nombre restreint (4 sur 69 participants, toutes réunions confondues) et une grand-mère. Le choix de l'horaire pour ces réunions, placées l'après-midi en semaine n'a sans doute pas favorisé la participation des pères.

La satisfaction a été globale : les mères ont dit avoir obtenu les réponses aux questions qu'elles se posaient. Elles souhaitent renouveler ce temps d'échange et pensaient qu'une réunion mensuelle pouvait les aider à prolonger l'allaitement.

Au fur et à mesure le nombre de personnes présentes a augmenté, la possibilité d'une deuxième réunion mensuelle a été envisagée, afin que chacun puisse échanger aisément. C'est durant les vacances scolaires que le nombre de femmes présentes a été le plus important. La participation des jeunes mères hospitalisées a été plus faible. On peut penser qu'étant entourées par l'équipe au quotidien elles ont des réponses immédiates à leurs questions et le soutien approprié aux premiers jours.

Date de la réunion	Nombre de femmes			Accompagnants	Total
	Hospitalisées	Sorties du service	Autres		
15/12/09	1	4		1 père	6
12/01/10	1	6	1 femme enceinte	2 pères	10
09/02/10	1	9	1 femme arrivée en cours de réunion	0	11
09/03/10	0	6	2 femmes enceintes	0	8
06/04/10	0	8	7 femmes enceintes	1 père 1 grand-mère	17
04/05/10	0	8	8 femmes enceintes	1 grand-mère	17

Tableau 1 : Répartition des femmes et des accompagnants aux différentes réunions.

La collation a plu aux femmes et la convivialité leur est apparue suffisante.

Le temps d'échange fixé à deux heures a semblé correct à toutes. Cependant, à chaque fois, la réunion a duré plus longtemps. Les femmes étaient ravies de se retrouver et poursuivaient leurs discussions. Elles avaient du mal à se séparer, sympathisaient et certaines arrivaient ensemble à la réunion suivante.

En plus des réunions, les femmes ont émis le souhait d'avoir accès à des rendez-vous individuels et à une ligne téléphonique, et proposaient que des sujets de réunion soient fixés à l'avance, tels que le sevrage, l'utilisation du tire-lait, l'allaitement et la reprise du travail...

Conclusion

De nombreuses femmes souhaitent allaiter mais bien souvent elles sèvrant trop rapidement. Il est difficile, même en voulant le meilleur pour son enfant, de poursuivre cet allaitement lorsqu'on est seule, lorsque la famille, même si elle vous soutient, ne peut pas répondre à vos questions.

Les plus hautes instances de la santé (mondiales, internationales, françaises) recommandent un allaitement exclusif pendant les six premiers mois de l'enfant et sa poursuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins.

Dans les services de maternité, le soutien de l'allaitement fait partie des missions des professionnels de santé. Grâce à la formation de consultante en lactation j'ai acquis de nombreuses connaissances et je souhaite vivement apporter, avec toute l'équipe, mon soutien aux mères. Organiser une rencontre où les femmes pourraient se motiver, se soutenir, échanger me paraissait répondre à un besoin réel après le séjour en maternité. L'étude réalisée au C H de Béthune, bien que réalisée sur une courte durée confirme amplement que ce besoin existe.

Pour obtenir le label « Hôpital Ami des bébés », il est nécessaire de répondre à dix critères, énoncés dans la Déclaration Conjointe OMS - UNICEF de 1989. Au C H de Béthune, il y a encore beaucoup à faire pour obtenir ce label mais si l'on poursuit notre action, nous participons déjà à la dixième condition : celle d'encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel.

Bibliographie

- [1] OMS - UNICEF. Consultation d'experts sur la durée optimale de l'alimentation au sein exclusive. Conclusions et recommandations. Genève : OMS ; 2001.
- [2] AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION ET D'ÉVALUATION EN SANTÉ. Allaitement maternel, mise en œuvre et poursuite dans les six premiers mois de la vie de l'enfant. Paris : ANAES ; 2002.
- [3] PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ. Allaitement maternel : les bénéfices pour la santé de l'enfant et de sa mère. Paris : PNNS ; 2005.
- [4] OMS - UNICEF. Protection, encouragement et soutien de l'allaitement maternel : le rôle spécial des services liés à la maternité. Genève : OMS ; 1999.
- [5] OMS. Données scientifiques relatives aux dix conditions pour le succès de l'allaitement. Genève : OMS ; 1999.
- [6] HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ. Favoriser l'allaitement maternel. Processus - Évaluation. Paris: HAS; 2006.
- [7] VINTHER T, HELSING E. Allaitement maternel : comment favoriser sa réussite. Un guide pratique pour les professionnels de santé. Bureau régional de l'Europe de l'OMS, 1997. Traduction IPA, 2004.

- [8] INTERNATIONAL LACTATION CONSULTANT ASSOCIATION. Guide clinique pour l'établissement d'un allaitement exclusif. ILCA ; 2005.
- [9] ROQUES N. Au sein du monde. Paris: L'Harmattan; 2006.
- [10] CHARPAK N. Bébés kangourous, materner autrement. Paris : Odile Jacob ; 2005.
- [11] EU Project on Promotion of Breastfeeding in Europe. Protection, promotion et soutien de l'allaitement maternel en Europe : un plan d'action. Luxembourg: Commission Européenne, Direction de la Santé Publique et de l'Évaluation des Risques; 2004.
- [12] LA LECHE LEAGUE. L'art de l'allaitement maternel. Québec : Ligue La Leche (Canada) ; 2005.
- [13] OMS & UNICEF. Stratégie Mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Genève: OMS; 2003.
- [14] OMS & UNICEF. Déclaration Innocenti sur la protection, la promotion et l'encouragement de l'allaitement maternel. Genève: OMS; 1990.
- [15] OMS & UNICEF. Déclaration Innocenti sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Genève: OMS; 2005.
- [16] OMS. Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Genève: OMS; 1981.